



Ville d'Isbergues

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le 04 AVR. 2025

ID : 062-216204735-20250327-25_01_07-DE

S²LOW

DCM 25.01.07

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
27 mars 2025**

**Date de convocation :
20 mars 2025**

Objet :
**Offre de concours de la société APERAM
pour la réfection de la rue Pierre Loti**

Votes pour : 26
Vote contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

Étaient présents : M. David THELLIER – M. Éric HEUGUE – Mme Laurie LECRINIER – M. Laurent DANIEL – Mme Nathalie LEGRAND – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Sébastien MILON – Mme Aude DERVILLERS – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – Mme Véronique LUPART – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS – Mme Caroline BERROD – M. Michaël DELHAYE – M. Maxime THERY – Mme Micheline DAUTRICHE – M. Pascal GANTOIS – Mme Nathalie DELZONGLE – M. Thierry DISSAUX – Mme Frédérique SAUVAGE – M. Michel BINCTEUX – M. Didier RINGARD, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration :

- Mme Stéphanie DELMARE a donné procuration à M. Michaël DELHAYE ;
- M. Benoît COUPET a donné procuration à M. Sébastien MILON ;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER.

Membres absents : M. Stève CAMPAGNE – Mme Noémie MATTON – Mme Céline COTTREZ.

Madame Aude DERVILLERS est nommée secrétaire de séance.

Considérant, la nécessité de réaliser la réfection de la rue Pierre Loti afin d'assurer la sécurité des riverains et des camions desservant la plateforme d'APERAM ;

Considérant, la volonté de la société APERAM d'apporter son concours au financement des travaux de la rue Pierre Loti étant donné qu'elle trouve un intérêt à la réfection de cette dernière ;



Ville d'Isbergues
5A, place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 03/04/2025

Reçu en préfecture le 03/04/2025

Publié le **04 AVR. 2025**

S²LO

ID : 062-216204735-20250327-25_01_07-DE

DCM 25.01.07

Considérant l'accord trouvé sur le financement du projet et la nécessité de signer une offre de concours entre la commune et la société APERAM ;

Le conseil municipal :

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'offre de concours passé avec la société APERAM relative au financement des travaux de réfection de la rue Pierre Loti.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

 Le Maire,
David THELLIER
Maire de la Commune de
ISBERGUES
1 avr. 2025

David THELLIER

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.